



"Faîtes la Une" 2015 : le palmarès académique

publié le 15/04/2015

Les Unes primées par le jury académique

Descriptif :

Les Unes primées par le jury académique

Sommaire :

- École cycle 1 (maternelle)
 - École cycle 2
 - École cycle 3
 - Collège 6e/5e
 - Collège 4e/3e
 - Lycée
 - Autres
-

Mercredi 15 avril 2015, le jury académique s'est réuni pour choisir les Unes qui sont apparues les mieux réussies dans chaque catégorie. Le choix n'a pas toujours été facile et les votes souvent très serrés allant même jusqu'à déclarer deux Unes ex-æquo.

Le jury était composé de M. Christian TUA, journaliste indépendant, de M. Romain MUDRAK, chargé de communication au rectorat, et de 5 formateurs du Clemi académique.

Voici le palmarès de l'édition 2015

● École cycle 1 (maternelle)

Les infos de St-Eloi , école maternelle Pablo Neruda de Poitiers

● École cycle 2

CE1'formation , Lycée français A d'Orbigny de La Paz (Bolivie)

Le Monstre de Papier , École Pasteur de Chaniers (**prix spécial du jury** "dessin de presse")

● École cycle 3

Le canard des Cohéciens , École Jacques Lafond de Couhé

Le P'tit Coin des Infos , École de Genté (**prix spécial du jury** "dessin de presse")

● Collège 6e/5e

2 Unes classées ex-æquo :

Expresso , Collège André Brouillet de Couhé

Tache 2 K'encre , Collège Descartes de Châtelleraut

● Collège 4e/3e

Nature Today , Collège Jules Supervielle de Bressuire

Caractères , Collège Anatole France d'Angoulême (**prix spécial du jury** "dessin de presse")

● Lycée

Charl'Libre , Lycée Charles A. Coulomb d'Angoulême

Le Phare , Lycée Cordouan de Royan (**prix spécial du jury** "dessin de presse")

● Autres

CLIS

CLIS Hebdo , École Marcel Ribbe de Cenon-sur-Vienne

ULIS

Pop'Up , Collège Félix Gaillard de Cognac

Vous pouvez voir ces différentes Unes dans l'article "Faites la Une" 2015 : les sélections départementales". [↗](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.